

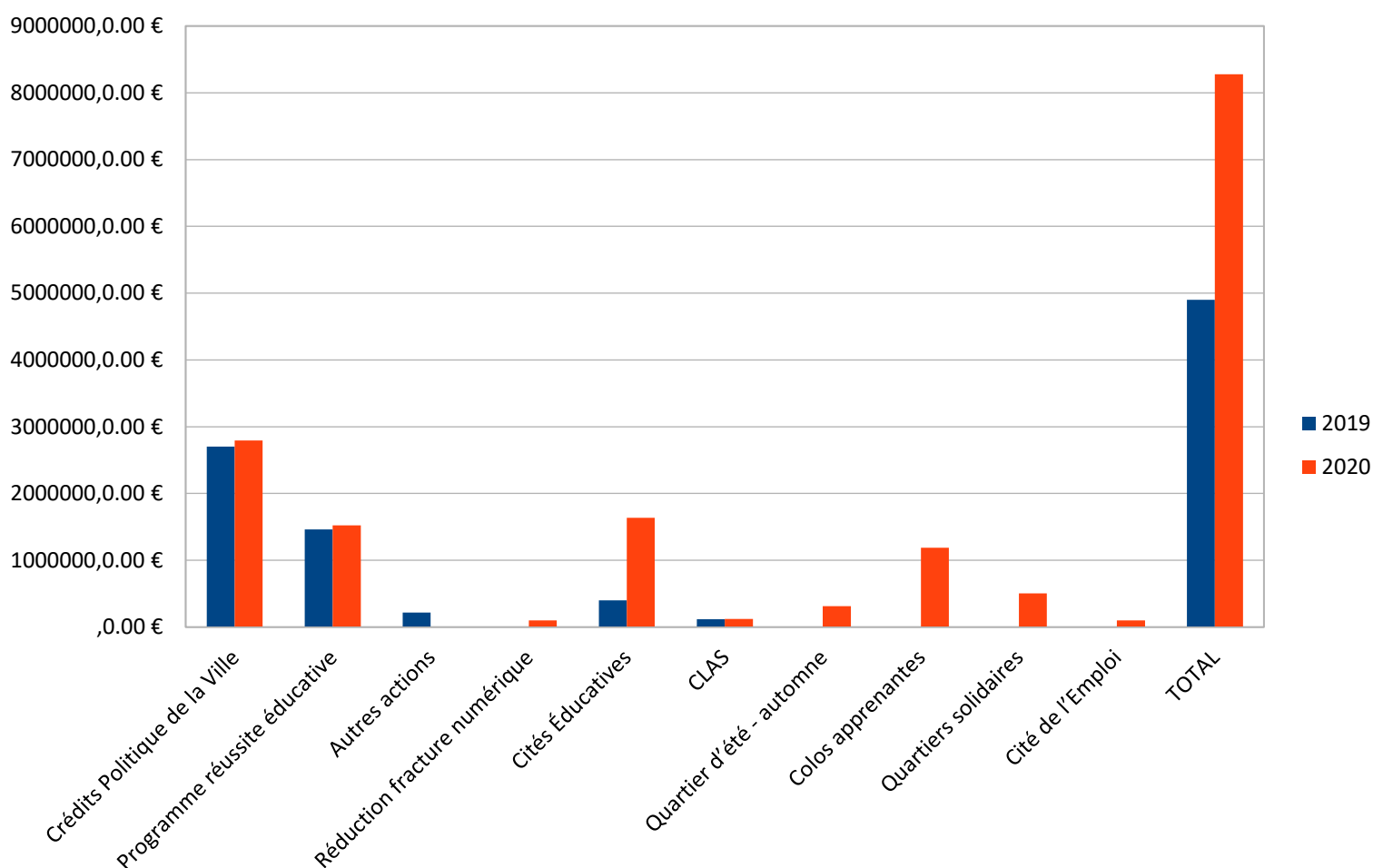
La Politique de la Ville en 2020

Face à la crise sanitaire et économique que traverse notre pays depuis le début de l'année 2020, l'État se mobilise et accompagne les collectivités et les associations à travers des actions et le déploiement de différents dispositifs.

- Paiement des subventions « crédits politique de la ville » au début du confinement et soutien aux associations en difficulté par repliement des crédits.
- Dotation spécifique « Réduction de la fracture numérique » et paiement d'une avance pour les 4 Cités Éducatives, afin lutter contre le décrochage scolaire dans les quartiers.
- Déploiement de « Quartier d'été », permettant à :
 - 3 668 dont 2 900 enfants issus des quartiers prioritaires de la ville de bénéficier du dispositif « colos apprenantes » ;
 - Soutien financier des associations et collectivités pour les enfants ne pouvant pas partir en vacances, (50 associations aidées).
- Quartiers Solidaires, pour soutenir les associations de proximité, une soixantaine d'associations financées pour développer des actions en faveur des quartiers prioritaires.
- 1 poste d'adulte-relais supplémentaire par quartier (22).
- Soutien financier aux 4 cités éducatives.
- Création d'une cité de l'emploi sur la Commune des Mureaux.

En 2020, la préfecture des Yvelines a instruit près de 800 dossiers, subventionné 200 associations et 700 opérations sur le budget « politique de la ville » pour un montant global de 8 278 402 euros,

	2019	2020
Crédits Fongibles	2 703 963 €	2 794 792 €
Programme Réussite Educative	1 461 560 €	1 521 179 €
Autres actions (séminaires, formations)	217 477 €	
Réduction fracture		100 190 €
Cités Educatives	400 000 €	1 634 500,00 €
CLAS	117 000 €	119 873 €
Quartiers d'Eté - automne		312 326 €
Colos apprenantes		1 188 948 €
Quartiers Solidaires		506 594 €
Cité de l'Emploi		100 000,00 €
Total	4 900 000 €	8 278 402,00 €



Photos prises lors de l'opération « quartiers d'été »



